

VIVRE

à

Chauffour sur Vell



*Bulletin semestriel
d'informations municipales*

Eté 2021

N°27

Mairie de Chauffour-sur-Vell

Tél : 05 55 25 42 82 - Fax : 05 55 84 07 88

www.chauffour-sur-vell.fr

mail : chauffour.mairie@wanadoo.fr

Accueil public

Lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 13h30 à 18h

Tarifs de la cantine scolaire

3,05 € par repas

Garderie scolaire : 1,75 €/heure

Tarifs de la salle polyvalente

Habitants de la commune : 80 €

(à partir du vendredi soir)

Associations Communales : gratuit

Habitants hors commune : 250 € en

période estivale ou 300 € en période

hivernale.

Le tri sélectif à Chauffour

Il est placé sur le parking du stade de

football. Merci de ne déposer vos déchets

qu'à l'intérieur des bacs prévus à cet effet.

Pour le ramassage des encombrants, se faire

inscrire en mairie pour un transport par

l'employé communal (merci de prévoir l'aide

au chargement).

Déchetterie de Saint-Julien-Maumont

(gratuite pour les particuliers)

du lundi au jeudi : 14h à 18h

vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Au sommaire

Le mot du Maire.....	3
Finances communales.....	4
Notre école.....	5
SPANC.....	6-7
PLUi.....	8
Commémoration du 8 mai.....	9
Panneau pocket.....	10
Associations.....	11-16

Etat civil

Naissance:

Loudiana, Charlie, Ellie CASSAN née
le 15 mai 2021, fille de Anthony
CASSAN et de Jennifer LAMBERT.

Décès:

Yvon, Joseph, Antoine LABRUE
décédé le 27 mai 2021 à
Chauffour-Sur-Vell

Gilbert, Raymond BRASSART
décédé le 25 juillet 2021 à
Brive-la-Gaillarde

L'allumage des feux en tas est interdit sauf réglementation particulière pour certaines catégories professionnelles : déchets verts produits par l'agriculture et l'exploitation forestière.

L'élagage des arbres en surplomb de voirie est obligatoire et est à la charge des propriétaires.

Mon Calendrier de collecte



Ordures Ménagères



Collecte sélective



Biodéchets



Aout 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30							1
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31					

Septembre 2021

Octobre 2021

Novembre 2021

Decembre 2021

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
35				1	2	3	4	5	39				1	2	3	44	1	2	3	4	5	6	7	48				1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12	40	4	5	6	7	8	9	10	45	8	9	10	11	12	13	14	49	6	7	8	9	10	11	12	
37	13	14	15	16	17	18	19	41	11	12	13	14	15	16	17	46	15	16	17	18	19	20	21	50	13	14	15	16	17	18	19	
38	20	21	22	23	24	25	26	42	18	19	20	21	22	23	24	47	22	23	24	25	26	27	28	51	20	21	22	23	24	25	26	
39	27	28	29	30				43	25	26	27	28	29	30	31	48	29	30						52	27	28	29	30	31			

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

Le mot du Maire

Chauffournais, Chauffournaises,

Depuis la dernière publication, l'équipe municipale a continué de témoigner son engagement et son intérêt pour la gestion des petits tracas qui font le quotidien de notre commune mais aussi et fort heureusement pour des affaires plus conséquentes. Notre collègue Frédéric Boudaille a dû remettre sa démission pour raisons personnelles. Nous le remercions pour sa contribution. Nous félicitons Jean Marie Blavignac pour son titre de maire honoraire remis par Madame la Préfète à la demande de l'association des maires de la Corrèze.

Dans ce nouveau bulletin, nous abordons les aspects ordinaires de la vie communale :

- La vie des associations dont certaines nous ont fait parvenir un article rédigé par leurs soins et sous leur responsabilité.
- Un résumé du budget 2021 (pour les spécialistes, les livres comptables sont accessibles en mairie).
- Une évocation des petits riens qui déclenchent des interventions à l'image du camion fou.
- Un rappel sur le règlement d'urbanisation en cours d'élaboration (PLUI).
- Un point sur le rôle du SPANC (assainissement non collectif).
- L'activité scolaire et la preuve irréfutable que le marais de la Fondial existe. Nos enfants peuvent en témoigner.

Par ailleurs, le projet de construction d'un local technique prend forme avec une enveloppe revue à la baisse. Nous sommes dans la phase initiale de consultation d'entreprises après nous être assurés de l'obtention de subventions.

La couverture de la mairie sera révisée au début de l'automne. Le tympan (partie vitrée au dessus de la porte d'entrée) de l'église, qui ne s'effondre pas grâce à l'opération du saint esprit, connaîtra bientôt une nouvelle jeunesse.

L'équipe municipale vous remercie de consacrer votre attention à la lecture de ce bulletin, espérant qu'il apporte de nombreuses réponses à de nombreuses questions.

Municipalement vôtre.

Vincent Ledoux

Actualités 2021 des finances communales

Après une première année particulière due à la tenue des élections municipales de 2020 et à la crise sanitaire, le rythme des votes des comptes administratifs et du budget primitif a été repris normalement sur 2021 ce qui implique que les votes 2021 et 2020 n'ont été espacés que de neuf mois.

Les comptes administratifs 2020 ont été arrêtés et votés à l'unanimité le 7 avril 2021 en présence de Mr Patrick Brachet, trésorier payeur. Ceux-ci présentent un excédent de fonctionnement de 44 843€ qui cumulés au report antérieur s'élevant à 26 964€ porte à 71 706€ le solde à reporter en 2021. La section investissement ressort excédentaire de 35 290€.

Le budget primitif 2021 a également été voté à l'unanimité le même jour dans la continuité.

Côté budget de fonctionnement on ne relève pas de changement fondamental. A noter qu'une fois de plus, par conseil municipal du 7 avril 2021, le maintien de la fiscalité communale au même niveau que les années précédentes a été voté. Il en résulte que si une augmentation devait être constatée par un contribuable, celle-ci ne pourrait provenir que d'une augmentation de la base d'imposition par les services de l'Etat. Les charges de personnel vont quant à elles un peu augmenter du fait de l'impact sur douze mois des modifications de contrats intervenus en 2020 et 2021 (CDI et recrutement de secrétaire remplaçante plus expérimentée en raison du départ de la précédente) mais devraient désormais se stabiliser. Il est prévu d'affecter 22 962€ à la section investissement sur 2021.

Côté budget d'investissement il est prévu 67 200€ de dépenses d'équipement (réparation de la toiture de la mairie, changement du camion vieillissant à envisager, voirie, ordinateur, outillage et projet de local technique de rangement pour l'agent communal). Ces dépenses ont fait l'objet de demandes de subventions.

Il est également prévu en dépenses un remboursement exceptionnel de l'emprunt court terme de 65 000€ qui avait été fait lors du plan d'aménagement du bourg dans l'attente de la subvention (subvention perçue en décembre 2020) auquel s'ajoute l'annuité normale de 36 403€ portant la somme à déboursier exceptionnellement à 101 403€ en 2021. Le report excédentaire de l'année précédente permet de couvrir cela sans problème.

Pour information, en l'absence de nouvel emprunt l'échéance prévisionnelle des remboursements des emprunts existants en 2022 et 2023 serait de l'ordre de 36 000€ pour descendre à 22 000€ en 2024 jusqu'en 2026. De 2027 à 2031 l'échéance serait alors de l'ordre de 12 500€.

Côté lotissement les comptes administratifs 2020 et le budget primitif 2021 ont été votés aussi à l'unanimité. Le remboursement de l'emprunt étant terminé, seule la vente du dernier terrain entrainera un mouvement significatif et permettra de dégager une trésorerie nette qui après clôture du compte spécifique reviendra dans les comptes de la commune. Sur les conseils du trésorier Payeur Général la route d'accès a été financée par le budget spécifique (qui présentait un excédent de trésorerie) évitant ainsi un nouveau financement sans empêcher le fait d'en faire financer une partie par des subventions via le budget de fonctionnement (dossier en cours). Ceci a permis de satisfaire les habitants du lotissement et de rendre plus attractif le terrain restant à vendre. A ce jour, nous croisons les doigts pour que le projet de rachat par un jeune couple du dernier terrain se concrétise rapidement (dossier en cours de financement) et ainsi nous pourrions clôturer ce dossier.

Effectif RPI 2020-2021

Collonges la rouge: 21
(1TPS/9PS/4MS/7GS)
Chauffour sur Vell : 15
(4 CP / 4 CE1 / 7 CE2)
Saillac : 19
(8CM1/11CM2)

Soit 55 élèves

Effectif RPI 2021-2022

Collonges la rouge : 19
(2TPS/5PS/8MS/4GS)
Chauffour sur vell:15
(8CP/4CE1/3CE2)
Saillac : 15
(7CM1/8CM2)

Soit 49 élèves

Notre école

Cette année encore, les 15 élèves qui ont animé la cour de l'école de Chauffour et étudié masqués mais motivés, se sont rendus à pied au Marais de la Fondial sous un soleil éclatant ! Casquettes, crème solaire et bouteilles d'eau étaient de mise.

Accompagnés de Clarisse Certes la maîtresse, Myriam Vayssouze la 2ème maîtresse, Marie l'AVS, Nadia une maman et Mr le maire qui a soulagé les petits écoliers en acheminant les sacs de pique-niques en fourgon. Les enfants ont découvert ou redécouvert pour certains la faune et la flore de ce lieu classé « Natura 2000 ».

Wilfried et Cécile Ratel des naturalistes passionnés, ont guidé les enfants tout au long de la journée. Chaque élève avait entre ses mains un « carnet de terrain » et ensemble ils ont pu au fur et à mesure de la balade dans le marais, remplir ce dernier en répondant aux différentes questions qu'il contenait. Entre chasse aux insectes, découverte des différentes plantes ou herbes et observation de la faune, les élèves ont beaucoup appris et apprécié cette sortie nature.



Pour clôturer l'année, c'est dans les arbres que les 3 écoles du RPI se sont retrouvées. En effet, nos enfants se sont rendus pour crapahuter à travers la forêt et profiter d'une journée enfin ensemble et sans masque au parc accrobranche « Nature et évasion » à Jugeals-Nazareth. Ils ont profité de cette sortie pour dire au revoir à Karine Roy maîtresse de Collonges mutée à la rentrée prochaine à Meyssac et Myriam Vayssouze maîtresse du Jeudi à Chauffour qui nous quitte également du fait de la reprise à temps plein de Clarisse Certes la maîtresse titulaire.



SPANC

Service Public d' Assainissement Non Collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), est un service public chargé de contrôler des systèmes d'assainissements non collectifs et de veiller ainsi à la protection de l'environnement et à la préservation de la ressource en eau.

Qu'est-ce que l'Assainissement Non Collectif ?

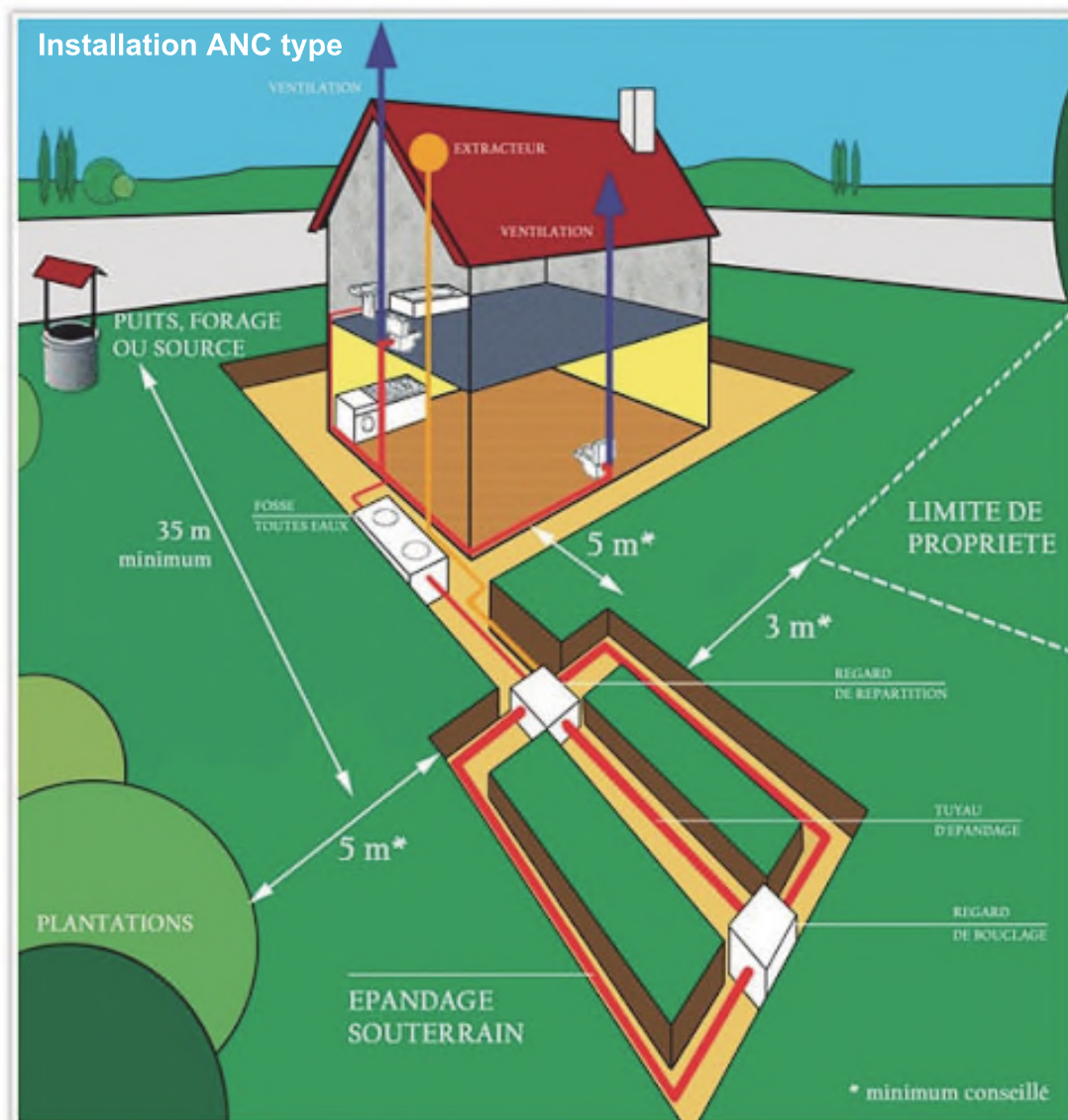
Tous les jours nous utilisons de l'eau pour la lessive, la douche, les WC ou encore la vaisselle. Ces eaux, dites usées, doivent être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

L'assainissement consiste à évacuer et épurer ces eaux dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé publique.

Votre assainissement peut être :

- Collectif > votre habitation est raccordée à un réseau communal d'assainissement et les eaux usées sont dirigées vers une station d'épuration,
- Individuel > les eaux usées sont traitées et évacuées au niveau de votre terrain via un dispositif d'assainissement non collectif (ANC)

Comment est constituée une installation ANC ?



Une installation ANC réglementaire doit comporter :

- un dispositif de collecte (canalisations)
- un dispositif de prétraitement des eaux usées (fosse toutes eaux, bac à graisse...)
- un dispositif de ventilation
- un dispositif de traitement (réseau d'épandage...)

Présentation du service

La compétence « assainissement non collectif » a été instituée par la loi sur l'eau de 1992, renforcée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et le Grenelle II de juillet 2010.

Le SPANC de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien assure la compétence et la gestion de ce service en lieu et place de votre commune.

Sont concernés les propriétaires d'une habitation existante non raccordée au réseau collectif ou d'une parcelle constructible située hors de la zone d'assainissement collectif.

Les missions du SPANC s'articulent de la façon suivante :

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des installations existantes.
- Réaliser les diagnostics d'assainissements lors d'une cession immobilière ;
- Assister et conseiller les particuliers dans la réalisation de leur système d'assainissement individuel,
- Contrôler les travaux d'assainissement des constructions neuves et des réhabilitations.

Ce sont environ 6200 installations individuelles qui sont concernées par ce service sur le territoire de la communauté de communes.

Budget

Le SPANC est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). De ce fait, son budget est indépendant du budget de la collectivité. Le montant de cette redevance, payée par l'utilisateur, est fixé par délibération du Conseil Communautaire

Le montant des redevances a été fixé par délibérations du Conseil communautaire de la communauté de Communes du Midi Corrèzien comme suit :

1. Pour le contrôle de conception/implantation, redevance de 90 euros après instruction du dossier par le SPANC ;
2. Pour le contrôle de bonne exécution, redevance de 90 euros ;
3. Pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien, une redevance d'un montant de 17 euros annuel avec une périodicité de 8 ans pour les contrôles.

Contacts :

Vous trouverez ci-joints les coordonnées des techniciens chargés des missions du SPANC.

Site de BEAULIEU :

Mr DUBOIS Antoine : 06.85.01.21.25.

a.dubois@midicorrezien.com

Rue Emile Monbrial

19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE

Site de MEYSSAC :

Mr CARZANIGA Julien : 06.17.14.11.31.

j.carzaniga@midicorrezien.com

10 côte de pierre taillade

19500 MEYSSAC

Pour d'avantages d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté des Communes :

<https://www.midicorrezien.com/>



Le PLUi. (plan local d'urbanisme intercommunal)

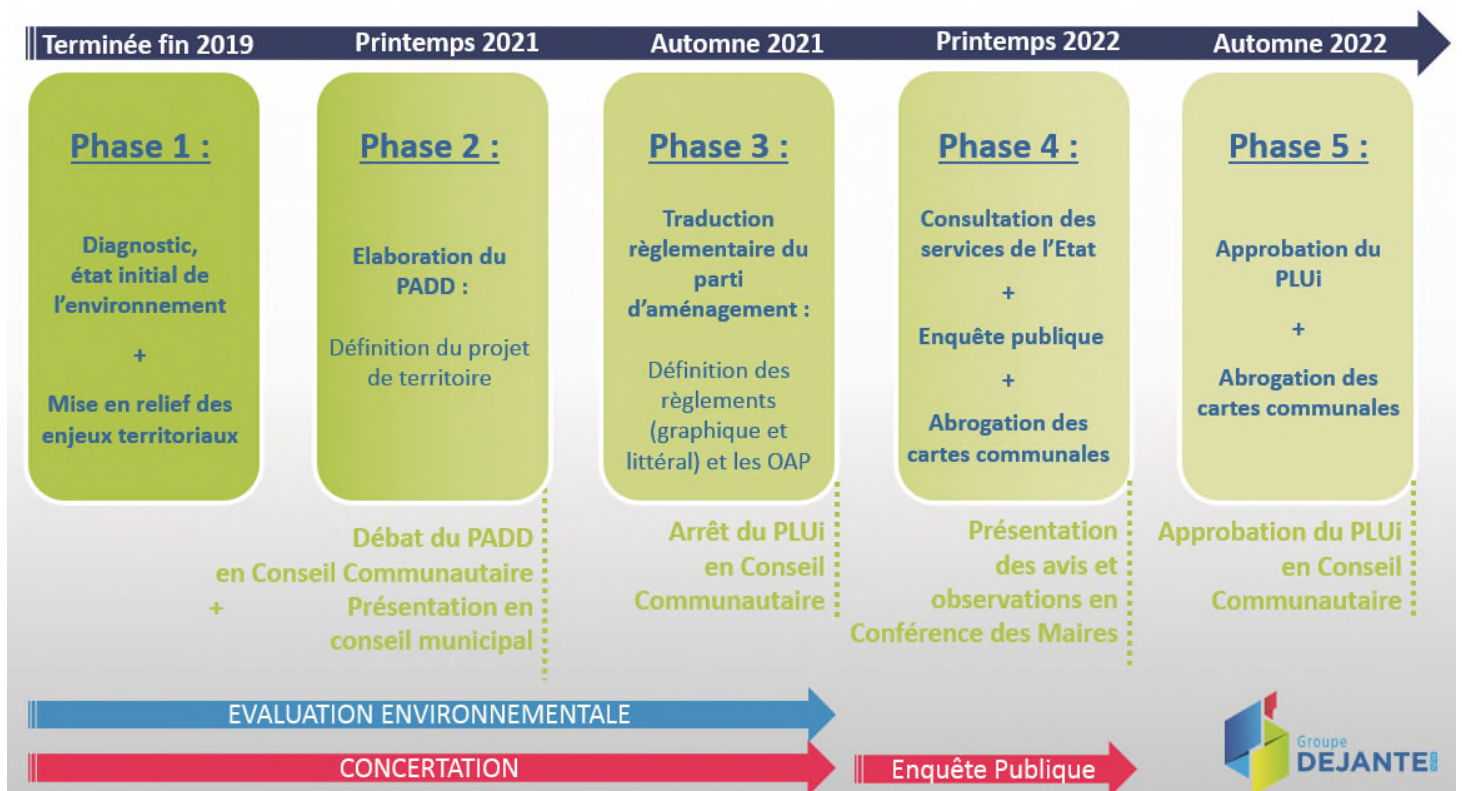
D'abord un petit rappel. Les communes du Midi corrézien ont été mise en demeure de mettre en place un outil de référence pour tout projet à venir en matière d'urbanisme. Les principes directeurs sont les suivants :

Il faut bannir la dispersion de l'habitat. Guerre au mitage. Concentration autour des bourgs. Le nombre d'habitants allant croissant, il faut limiter la surface par habitation. Pour préserver la nature essentiellement agricole de notre commune, il faut limiter aussi l'artificialisation des sols.

Sur les vingt dernières années à Chauffour, il s'est construit en moyenne trois logements par an. Le rythme devrait être maintenu au regard des nouvelles dispositions. Quand interviendra la phase finale de l'élaboration du PLUi, nous vous réunirons pour vous donner toutes les informations vous concernant. En attendant, vous pouvez toujours faire part de vos souhaits soit directement à la communauté de communes, soit sur un cahier dédié à ce projet, disponible en mairie.

La nécessité, pour la Communauté de communes Midi Corrèzien, d'élaborer un PLUi réside dans l'intérêt de bâtir un projet territorialisé dans une vision d'aménagement du territoire qui soit cohérente avec le bassin de vie, les enjeux économiques, les transports, les services, l'environnement et le développement durable afin :

- d'accueillir de nouveaux habitants,
 - de développer l'artisanat et les services (notamment autour du numérique),
 - protéger l'agriculture,
 - de préserver l'identité des communes, du territoire notamment par le respect des paysages, de l'habitat et un urbanisme de projet dépassant le seul zonage de terrains constructibles,
 - de réglementer l'usage du sol,
- de prévoir les conséquences de la réglementation sur l'assainissement, la lutte contre l'incendie ou la prévention des risques naturels,
- de prendre en compte la réalité de la structure des voies et réseaux.



Commémoration du 8 mai

Nous nous sommes réunis en comité restreint une fois encore, contraints de respecter le protocole sanitaire en vigueur. Comme à chaque commémoration, il est d'usage de lire les textes rédigés par le ministre et le président de l'association des anciens combattants. Pour clôturer la cérémonie, le maire a remercié l'assistance comme et exprimé le souhait que les enfants de la commune soient de nouveau associés à l'événement. À la lecture du nom des morts, ils réagiront à l'évocation de patronymes si familiers à leurs jeunes oreilles. Espérons qu'ayant pris notre suite, ils mettent tout en œuvre pour conjurer un sort aussi funeste. C'est dans cet état d'esprit que nous avons décidé de refaire les plaques portant le nom des victimes de guerre.



Incivilités

Nous constatons depuis un certain temps, que notre point de tri sélectif au stade de foot fait l'objet de dépôts sauvages (sacs contenant des bouteilles, papiers, masques, plastiques...). Ces déchets étaient entreposés au pied des bacs.

Des débris de verre jonchaient le sol. Nous encourageons les usagers à faire preuve de plus de rigueur et de civisme quant à l'utilisation de ce service qui répond aux critères environnementaux du moment. Nous vous rappelons que le temps passé par Benoît « notre agent communal », à nettoyer régulièrement, nous coûte à tous.



Les aléas du GPS

Le 19 mai 2021, un poids lourd Portugais(40T), venant de Brive en direction de Biars sur Cère a été dévié à Montplaisir à la suite des travaux sur la RD720 aux Quatre routes du Lot.

Le conducteur avait programmé sur son GPS, l'itinéraire le plus court et s'est retrouvé bloqué sur notre voie communale Route de Feneyrolles (ex : Miliatus, Coquart, Feneyrolles, Les charrières, les 3 croix) au lieu-dit « La Croix ». Vu son gabarit, il a accroché les fils téléphoniques ce qui a entraîné la rupture d'un poteau et privé les usagers de ligne téléphonique.

Merci aux bénévoles (Jean François Vergne, Jean-Marie Laporte de passage et notre adjointe Hélène Boutang), qui ont aidé à rétablir la situation, (arrimage des fils dans les arbres et évacuation du poteau) pour que le véhicule puisse reprendre sa route et que la circulation se fasse de nouveau. Les travaux de remise aux normes ont été réalisés sous 48h par les services concernés.



OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application
PanneauPocket pour toujours mieux
vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur
votre téléphone ou tablette en recherchant
PanneauPocket sur les stores



Recherchez votre commune sur
l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori.
Vous ne manquerez plus aucune actu !



Pas de smartphone
ni de tablette ?

Consultez les informations
et alertes depuis votre
ordinateur sur
app.panneaupocket.com



Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com



N°1
en
France

Mettez en favoris
votre lieu de résidence,
le village de vos vacances,
les communes de vos
proches ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



EXPLORE IT ON
AppGallery



Actuellement 138 smartphones ont mis **Chauffour-sur-Vell** en favoris

Mots cachés

FENEYROLLES
VELL
BERLE
BOURG
CHADENAC
COQUART
COUNOULY
EGLISE
FRADASSE
LABORIE
LAVOIRS
MAIRIE
MAZOT
NIEL
RAVAILLE
RESURGENCE

L	L	A	B	O	R	I	E	F	B	V	N	L	F
K	B	F	E	C	L	T	W	E	E	V	M	R	L
U	O	R	G	N	X	T	F	N	R	W	I	C	X
N	U	A	L	X	X	B	C	E	L	R	K	O	Y
C	R	D	I	X	O	N	F	Y	E	E	Y	Q	R
O	G	A	S	N	I	E	L	R	U	S	W	U	A
U	F	S	E	B	R	F	A	O	P	U	C	A	V
N	K	S	N	C	O	O	T	L	C	R	H	R	A
O	X	E	C	X	R	I	F	L	V	G	A	T	I
U	R	H	F	I	T	X	Y	E	E	E	D	N	L
L	A	V	O	I	R	S	V	S	L	N	E	I	L
Y	S	A	R	G	R	E	A	G	L	C	N	X	E
X	C	O	M	A	Z	O	T	Q	S	E	A	A	L
C	M	A	I	R	I	E	P	R	U	H	C	X	L

L'Association des parents d'élèves du RPI Chauffour, Collonges, Saillac.

Après avoir organisé une tombola qui a eu un large succès lors des vacances de la Toussaint, l'APE a organisé cette année deux achats groupés :

- Un achat de bulbes en février. Nous profitons de ce message pour remercier "La gare aux fleurs" de Meyssac qui nous a vendu les bulbes et permis de dégager un bénéfice de 400 euros.
- Une commande groupée de chocolats Bovetti pour les vacances de Pâques.

Malgré la situation actuelle, l'APE a tenu une partie de ses objectifs en remettant au mois de juin à chaque école du RPI un chèque de 500 euros.

Fin juin l'APE a organisé un pot de départ en comité restreint pour remercier les deux enseignantes qui quittent le RPI (Myriam Vayssouze, école de Chauffour et Karine Roy, école de Collonges) ainsi que l'ensemble du corps enseignant et du personnel pour cette année passée.

La fête des écoles n'ayant pas eu lieu, il est difficile de se rencontrer et de motiver les parents à rejoindre l'association. En septembre, plusieurs bénévoles dont les enfants rentrent au collège vont quitter l'association. Une première réunion aura lieu fin août pour prévoir un calendrier des futures actions. L'assemblée générale aura lieu en septembre : répondez présent lors de cette réunion importante pour vos enfants !

Aucune obligation ou engagement ne vous sera demandé, venez simplement écouter, poser vos questions, ... bref participer à la vie de vos villages et de vos écoles.

Le président remercie chaleureusement tous les parents bénévoles qui ont œuvré au sein de l'association cette année.

Le président

Olivier Chaumeil



Pot de départ de
Myriam Vayssouze et
Karine Roy.

Les glaïeuls en pleine
floraison.



CHASSE

Des passagères du ciel de plus en plus sédentaires !

A l'automne 2020, à Chauffour sur Vell comme ailleurs, le confinement a donné un brutal coup d'arrêt aux loisirs de la chasse d'automne.



L'automne, c'est le temps si particulier du passage des oiseaux en partance pour des pays plus chauds et notre grande région à l'avantage d'offrir à ces oiseaux - palombes, bécasses, grives- un couloir relativement prisé.

Parmi ces migrants, il en est un, la palombe ou pigeon ramier comme l'on dit dans le nord, qui dans un passé pas si lointain, ne faisait que passer, que survoler, le plus souvent très haut dans le ciel, autour de la Saint Luc, le territoire pour aller franchir les Pyrénées et prendre villégiature en Espagne ou au Maroc.

Les anciens disaient :

« Per la Sent Michel, la palomba monta al ceu, per la sent Geraud, lo grand saut, e per la sent Luc, lo grand traluc (1) ».

De nos jours, nombre de palombes ne font plus cet effort, ne migrent plus et même de plus en plus s'installent à demeure chez nous. Le phénomène a pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années. L'oiseau bleu (autre nom de la palombe) s'installe durablement chez nous, passe l'hiver à la campagne comme à la ville, nichant au printemps souvent près des habitations.

La palombe a trouvé des territoires et des refuges qui lui conviennent : pas de menace ou si peu, des ressources alimentaires disponibles : des glands en abondance tous les ans, sans parler des semis de céréales diverses. Des conditions qui ont créé une dynamique forte et un taux d'accroissement de plus en plus important. Et cerise sur le gâteau, une population de jeunes oiseaux qui restent fidèles à leur zone de naissance.

Si l'on ajoute à cela, dans notre région, des hivers moins froids sans doute liés aux changements climatiques de plus en plus perceptibles, et dans la péninsule ibérique comme en Afrique, au contraire, des terres de plus en plus arides fournissant moins de nourriture toujours en raison des évolutions du climat, il y a là pour les chasseurs l'espoir raisonnable de pouvoir conserver et faire perdurer le plaisir et la tradition d'une chasse raisonnée et d'entretenir notre culture cynégétique si forte et si ancrée dans nos pays : festive, joyeuse, traditionnelle et généreuse.

Et la palombe, passagère du ciel en quête de points de chute, en est le symbole dynamique et bienvenu !

(1) A la Saint Michel, la palombe s'élève dans le ciel, à la Saint Géraud, elle fait le saut, et pour la Saint Luc, c'est la grande « transhumance »

P.M. Laval

Association VELL GYM ...



Malgré le contexte sanitaire, grâce à ses 99 adhérents, Vell gym a continué à proposer des cours de sport soit en vidéos, en direct via les réseaux sociaux ou bien, en « présentiel » quand cela fut possible, sur cette saison 2020-2021.

Nous essayons de faire au mieux vu les circonstances. Encore une année difficile vient de s'écouler ! Nous réfléchissons à l'avenir, à la rentrée de septembre 2021, qui va vite arriver !

Comment faire, dans une incertitude pareille ... ? Il y a de quoi se poser beaucoup de questions !

Malgré toutes ces embûches, les membres du bureau veulent rester positifs !

Espérons que l'avenir ne va pas être trop compliqué à gérer ... gestes barrières, masques, gel hydroalcoolique, distanciation sociale, vacciné ou pas, pass sanitaire Bref, un vocabulaire que l'on n'utilisait pas (ou peu) il y a 2 ans, mais qui, aujourd'hui, nous envahit quotidiennement !

Alors pour l'oublier quelques minutes, le temps de nous lire ... Nous allons vous présenter le planning de l'an prochain, que nous espérons pouvoir tenir ... Tout cela va dépendre des engagements de chacun ! « A chacun son cours ! » En fonction de ses envies, ses possibilités ; plusieurs concepts sont disponibles.

Notre volonté est toujours la même, que chacun arrive à trouver une activité qui lui convienne au sein de Vell Gym. « Faire une activité physique » est important pour notre corps et notre esprit !

Si, vous avez envie de venir découvrir ou redécouvrir l'asso et ses activités, n'hésitez pas !

Faites le 06.79.67.43.30 - vellgym@laposte.net ou rejoignez VELL GYM



Venez PARTICIPER & TESTER !

LUNDI	MERCREDI	JEUDI
18h30-19h15 	18h30-19h15 	18h45-19h30
19h15-20h 	19h15-20h 	19h30-20h30
20h-20h45 	20h-21h 	20h30-21h15
20h45-21h30 		

Ambiance conviviale, sans prise de tête, dans une très belle salle, et avec une prof extra !

L'ensemble des membres du bureau remercie :

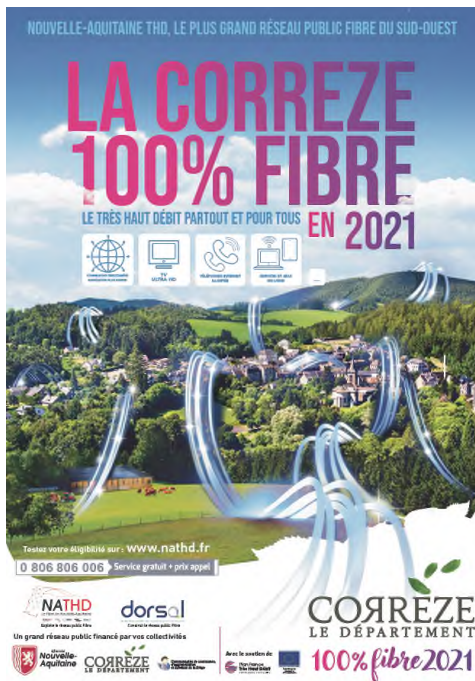
- la municipalité pour la mise à disposition de la salle,
- Carole, notre intervenante pour son professionnalisme et son investissement dans chaque séance
- et les adhérents pour leur contribution à faire vivre l'association.



**RDV au FORUM des Associations
à Meyssac (Salle de Versailles)
le 4 septembre 2021**



Evolution de la Communication dans notre commune sur un demi-siècle



Je me souviens, étant un petit garçon, au début des années soixante alors que je jouais dans la cour de ferme, avoir entendu au croisement du village un roulement de tambour. Je me suis précipité à l'endroit même et quelle ne fut pas ma surprise en voyant un homme juché sur sa bicyclette avec une casquette de garde-champêtre annonçant à voix haute et rocailleuse des informations dont je ne me souviens pas mais qui je pense lui avaient été remises par la municipalité ou les personnes ayant intérêt à les faire diffuser (mairie, église, mutuelle bétail). Ce monsieur était surnommé (Lou tambourinaïre) en patois local. Ce qui veut dire tambourineur ou faire du bruit avec un tambour pour se faire entendre du plus grand nombre. Il s'appelait Joseph BOUTANG du village de Niel et a été le dernier à exercer cette fonction.

L'information a ensuite circulé grâce à l'installation du téléphone fixe progressivement dans les foyers. Installation des lignes plus que laborieuse car quand Maurice FOUSSAT a créé le Ranch de Chadenac, il n'existait pas de ligne. Pour avoir un poste de téléphone plus rapidement, le deal avec les services PTT a été de faire poser les poteaux par les habitants. Maurice et ses voisins bienveillants ont donc posé ceux-ci de la Borie jusqu'à Chadenac. Par la suite, certains ont demandé un poste d'abonnement public car étant cabine publique, les bénéficiaires de ces postes étaient exonérés de paiement mais se devaient de recevoir chez eux toutes les personnes désireuses de passer un coup de fil, (qui a la famille, au docteur, vétérinaire, inséminateur) principaux interlocuteurs urgents dans notre campagne.

Il y eut une Cabine Publique presque dans chaque village car les particuliers abonnés étaient rares.

Par la suite, tous les foyers se sont équipés et maintenant chaque individu possède un portable si ce n'est pas un dans chaque poche. Aujourd'hui est venu le temps de la fibre qui nous promet l'arrivée des données à vitesse ultra rapide, il nous reste à tester. Une partie de la commune reliée sur Meyssac est éligible, l'autre partie va l'être à partir de septembre. Ce système permettra à tous les foyers abonnés de recevoir Internet, Téléphonie fixe ou mobile, Télévision, en fonction de ses besoins.



A quand la prochaine révolution des moyens de communication. Peut-être dialoguerons-nous avec les extra-terrestres.

Je laisse cogiter votre imagination car en cette période délicate rêver un peu ne peut que nous faire du bien.

Un enfant de la commune...



Et c'est reparti pour l'ASCC !

Après une nouvelle saison tronquée, l'ASCC espère pouvoir enfin vivre une saison normale à l'image des Français qui espèrent un retour à la vie normale ...



Il faut dire que la saison dernière a été une fois de plus écourtée. Pour rappel, après seulement 4 matchs de championnat, la saison s'est arrêtée en novembre ! L'ASCC était pourtant bien placée car elle finit 1ère ex-aequo de ce début de saison. Pour la nouvelle saison devrait repartir avec les mêmes selon informations du District : même poule, mêmes équipes. Côté objectif sportif, l'ASCC se relance en Coupe de France ! Pour rappel, nos joueurs avaient créé l'exploit la saison dernière en passant le premier tour avant de s'incliner lourdement face à l'équipe de Sanilhac évoluant 2 divisions au-dessus. Et cette année ça attaque fort d'entrée, car l'ASCC affrontera le 29 août prochain à 15h au stade de Chauffour l'équipe fanion de l'AS Malemort évoluant 2 niveaux au-dessus également. Mais n'oublions pas que la Coupe de France est la coupe de tous les possibles !!!

Venez nombreux nous supporter !

Alors si tu recherches un club familial mais avec de l'ambition tu sais où il faut signer ! Pour information, l'équipe s'entraîne tous les vendredi soir au stade de Chauffour. N'hésite pas à venir nous rencontrer et nous montrer tes talents : sportif ou extra sportif ! Et si tu n'as plus les jambes pour courir en championnat seniors, sache que nous avons également une session foot loisirs les lundi soir à 19h30 au gymnase de Meyssac. Et si tu n'as vraiment plus de jambes, tu peux aussi nous rejoindre comme dirigeant. Alors pourquoi hésiter ?

Autre objectif cette saison, enfin organiser la 13ème Brocante ! On n'est pas superstitieux mais force est de constater que la 13ème édition ne porte pas chance après deux reports coup sur coup ces dernières années. Et cela ferait du bien aux finances. Car pour info, la brocante représente la principale source de financement de l'association. Alors encore merci à tous pour votre participation à ce rendez-vous maintenant incontournable dans la région ! On profite également de ce petit article pour remercier les différents donateurs du club qui ont permis de limiter la casse une saison de plus en complément des aides de la FFF, de la Ligue et du District.





Association Ô ruches dare-dard



Malgré le contexte sanitaire, cette année nous avons pu organiser :

- 4 visioconférences ZOOM.
- 19 ateliers au rucher de l'association.
- 6 ateliers de construction de ruches.
- 1 réunion d'information à la salle des fêtes.
- 4 réunions du conseil d'administration.

Nos projets 2021-2022

- Mise en production de 10 ruches (Warré, Dadant...).
- Déploiement du projet pédagogique (écoles, centres de loisirs...).
 - Elevage de reines.
 - Création d'essaims.

